

1<sup>er</sup> Forum sur le patrimoine religieux

# L'AVENIR DES ÉGLISES DE CHARLEVOIX

*Se concerter pour  
bien intervenir*

**Jeudi 5 mai 2016**  
Cité d'Art Charlevoix

1<sup>er</sup> Forum sur le patrimoine religieux



# L'AVENIR DES ÉGLISES DE CHARLEVOIX

*Se concerter pour  
bien intervenir*

**Judi 5 mai 2016**  
Cité d'Art Charlevoix  
599 rue Saint-Raphaël  
La Malbaie





Chapelle presbytérienne Mc Laren de Port-au-Persil  
Photo : Luc Noppen



Église de Saint-Fidèle (La Malbaie)  
Photo : Luc Noppen

# Ce Forum est organisé par les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est

## Merci à nos partenaires

Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, ESG-UQAM

Conseil du patrimoine religieux du Québec

Cité d'Art Charlevoix

Diocèse catholique de Québec

Desjardins, Caisse d'économie solidaire

Le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges

MRC de Vaudreuil-Soulanges

**CHAIRE**  
de recherche du Canada  
en patrimoine urbain  
ESG UQAM

Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

Cité  
d'Art  
Charlevoix

ÉGLISE  
CATHOLIQUE  
de QUÉBEC

Desjardins  
Caisse d'économie solidaire

MUSÉE RÉGIONAL DE  
VAUDREUIL-SOULANGES

Municipalité Régionale de Comté de  
VAUDREUIL-SOULANGES



Cité d'Art logée dans l'ancienne église Saint-Raphaël de Cap-à-l'Aigle (La Malbaie)  
Photo : Luc Noppen

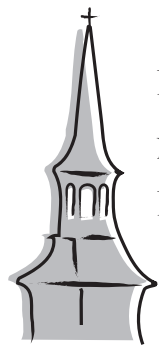
# Table des matières

Ce forum est organisé par ... -----	5
Merci à nos partenaires -----	5
Un premier forum sur le patrimoine religieux -----	9
Mot de bienvenue -----	10
Horaire de la journée -----	11
Les églises de Charlevoix: un patrimoine incontournable -----	13
État de la situation des paroisses de Charlevoix -----	15
Églises en mutation et prises en charge locales -----	16
Quand l'église devient Cité d'art -----	17
Le cas de Très-Saint-Rédempteur -----	18
Vers un nouvel usage à Sainte-Apolline-de-Patton -----	19
Atelier 1 : Les bases de l'engagement lors d'une prise en charge -----	20
Atelier 2 : Les transferts de propriété -----	21
Atelier 3 : Les structures de financement d'un projet patrimonial religieux -----	23



Chevet de l'église de Saint-Irénée  
Photo : Luc Noppen

# Un premier forum sur le patrimoine religieux



## L'AVENIR DES ÉGLISES DE CHARLEVOIX

*Se concerter pour  
bien intervenir*

« Se concerter pour mieux intervenir », voilà le thème du premier forum sur L'avenir des églises de Charlevoix qui se déroulera le jeudi 5 mai prochain à la Cité d'art Charlevoix.

Organisée conjointement par les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, cette journée de réflexion s'adresse aux municipalités, aux responsables de fabriques ainsi qu'aux acteurs locaux et citoyens préoccupés et/ou concernés par ce patrimoine et sa pérennité. Pour Charlevoix, il s'agit d'une première activité de réflexion régionale portant sur les enjeux liés au

patrimoine religieux. « Par cette journée de réflexion et de concertation, nos MRC souhaitent réfléchir à l'importance de ces édifices dans le paysage local ainsi qu'à l'engagement de la communauté nécessaire à leur préservation », exprimaient les préfets.

En avant-midi, l'importance identitaire de ces édifices patrimoniaux et leurs qualités seront abordées. L'état de situation des organismes religieux qui en ont la responsabilité ainsi que la réorganisation régionale en cours seront aussi présentés.

Les participants pourront de plus se familiariser avec la situation des églises en mutation au Québec. Quelles sont les tendances ? Que fait-on avec les églises ? Comment procède-t-on pour réaliser un projet viable ? Des exemples de démarches et de projets de transformation seront présentés. En après-midi, les municipalités de Clermont et de Petite-Rivière-Saint-François échangeront avec les participants sur le processus de réflexion entourant la reprise de leur église locale respective. Deux autres ateliers aborderont quant à eux les questions plus techniques du financement de projets patrimoniaux religieux ainsi que du transfert de propriété d'un lieu de culte.

Selon une enquête du Conseil du patrimoine religieux du Québec, une église sur six est en mutation au Québec, c'est-à-dire qu'elle est vendue, fermée ou transformée. Depuis 12 ans, l'enquête compte pas moins de 350 églises vendues. De ce nombre, 220 ont trouvé une nouvelle fonction. Situés au coeur de nos villages et de nos municipalités rurales, ces édifices possèdent une charge symbolique significative et sont des lieux de repères importants.

Charlevoix vit elle aussi, à sa mesure, ce phénomène de mutation des lieux de culte engendré par la diminution de la participation religieuse et la difficulté pour les responsables de ces édifices de rencontrer leurs obligations financières. Depuis 10 ans, deux églises de notre territoire ont connu des changements de propriété et d'usage alors qu'une troisième est actuellement sur cette voie.

# Mot de bienvenue

C'est pour nous un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour ce premier forum sur l'Avenir des églises de Charlevoix. Nos deux MRC travaillent ensemble dans la réalisation de cet événement que nous voulons rassembleur et riche d'informations.

Par cette journée de réflexion et de concertation, les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est souhaitent réfléchir à l'importance de ces édifices dans notre paysage local et à l'engagement nécessaire de nos communautés pour assurer leur préservation. Nous constatons que la suppression des paroisses et la fermeture des églises entraînent des bouleversements sociaux, politiques et économiques des communautés locales et particulièrement en milieu rural. Dans ce contexte, comment faire des choix aux bénéfices de la population?

Notre souhait est que cette journée vous permette d'échanger entre participants et différentes organisations sur une réalité commune ainsi que de partager des connaissances et un savoir-faire. Nous vous remercions de votre présence et nous vous souhaitons une belle journée!

*Claudette Simard*  
*Préfète de la MRC de Charlevoix*

*Sylvain Tremblay*  
*Préfet de la MRC de Charlevoix-Est*

# Horaire de la journée

- 08 h 30**      **Accueil et inscriptions**
- 09 h 00**      **Mot de bienvenue des préfets Claudette Simard et Sylvain Tremblay**
- 09 h 10      *Les églises de Charlevoix : un patrimoine incontournable*  
Par Luc Noppen, professeur titulaire, Université du Québec à Montréal
- 09 h 45      *État de la situation des paroisses de Charlevoix*  
Par Rémy Gagnon, responsable du département des fabriques et coordonnateur du dossier du patrimoine religieux, Diocèse de Québec
- 10 h 10**      **Pause**
- 10 h 30      *Églises en mutation et prises en charge locales*  
Par Denis Boucher, chargé de projets, Conseil du patrimoine religieux du Québec
- 10 h 55      *Quand l'église devient Cité d'art*  
Par Patrice Gagnon et Alexandra Savard, copropriétaires, Cité d'art Charlevoix
- 11 h 20      *Le cas de Très-Saint-Rédempteur*  
Par David Morin, directeur général, Municipalité de Très-Saint-Rédempteur
- 11 h 45      *Vers un nouvel usage à Sainte-Apolline-de-Patton*  
Par Marie-Josée Deschênes, architecte, Karine Nadeau, mairesse, Sainte-Apolline-de-Patton et Suzanne Bernard, administratrice de la fabrique, Sainte-Apolline-de-Patton
- 12 h 15**      **Dîner**
- 13 h 20      *Atelier 1 : Les bases de l'engagement lors d'une prise en charge*  
Par Jean-Pierre Gagnon, maire, Municipalité de Clermont et Jérémie Provencher, agent de développement communautaire, Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François
- Atelier 2 : Les transferts de propriété*  
Par Édith Prégent, doctorante en histoire de l'art et chargée de projets, Université du Québec à Montréal, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
- Atelier 3 : Les structures de financement d'un projet patrimonial religieux*  
Par Lyne Bernier, urbanologue et stagiaire postdoctorale, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain ESG-UQAM et CÉLAT et Dianne Maltais, conseillère principale, Caisse d'économie solidaire de Desjardins
- 16 h 00**      **Mots de la fin par Luc Noppen**
- 16 h 15**      **Mots de la fin des MRC**



L'église de Baie-Saint-Paul  
Photo : Luc Noppen

## Les églises de Charlevoix : un patrimoine incontournable

La région de Charlevoix possède une trentaine d'églises et de chapelles qui forment un corpus patrimonial original et qui contribue à forger l'identité paysagère du lieu. Si l'épopée pionnière n'a pas laissé de monuments à caractère religieux, le XIX<sup>e</sup> siècle a semé le territoire de lieux de culte intéressants qui mériteraient d'être mieux connus et bien mis en valeur, surtout au moment où leur désaffectation est annoncée.

La présentation cherche d'abord à caractériser l'originalité du patrimoine à caractère religieux de Charlevoix en l'abordant sur le plan paysager et urbain; dans un deuxième temps il s'agira de le mettre en perspective dans une histoire de l'architecture ecclésiale du Québec. Il sera ensuite question de l'avenir (possible) de cet héritage, dans une société en transformation.

### Notice biographique

**Luc Noppen** est professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal depuis 2001 ; auparavant il a enseigné à l'Université Laval (depuis 1972), au Département d'histoire et à l'École d'architecture. Il a été invité par l'UQAM à devenir, en 2001, le premier titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, qu'il a créée et dirigée jusqu'en 2015. Spécialiste reconnu de l'histoire de l'architecture et de la conservation architecturale au Québec, Luc Noppen œuvre depuis quarante ans en recherche et enseignement en histoire de l'architecture et en patrimoine ; il a à son actif plus de trente livres et plus de trois cents articles, rapports et communications scientifiques. Il dirige et co-dirige de nombreux étudiants à la maîtrise et au doctorat et accueille chaque année des stagiaires postdoctoraux. Ses recherches sont subventionnées par le CRSH et par le FQRSC.

*Une approche intégrée du paysage bâti, une connaissance approfondie de l'histoire de l'architecture au Québec, et la recherche de solutions concrètes caractérisent les travaux de Luc Noppen ; cela lui a valu de collaborer à plusieurs projets d'aménagement et de mise en valeur en milieu historique, parmi lesquels la restauration / insertion sur les sites des maisons Hazeur/Smith à la place Royale (Québec) et la mise en valeur du site des moulins du Parc régional de l'Île-de-la-Visitation (Montréal), deux couronnés d'un prix d'excellence. Plus récemment, il s'est fait le promoteur de la conversion de l'église Sainte-Brigide-de-Kildare (Montréal) à des fins communautaires. Il travaille aussi sur le patrimoine religieux du Québec depuis 1970. Il a d'abord longuement œuvré à caractériser l'architecture religieuse ; puis s'est engagé dans la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine, particulièrement menacé depuis que la désaffection du culte s'accélère. Avec sa collègue Lucie K. Morisset, il a cosigné en 2005 « Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer » (Presses de l'Université du Québec) ; il a été l'organisateur du colloque international « Quel avenir pour quelles églises ? / What Future for Which Churches ? », tenu à l'UQAM en octobre 2005 dont les actes ont été publiés (Presses de l'Université du Québec) ; il a organisé aussi le colloque international interuniversitaire sur l'avenir des abbayes, couvents et monastères, qui s'est tenu à Montréal et à Québec à l'automne 2009 (« Des couvents en héritage / Religious Houses : A Legacy »).*

*Luc Noppen est membre de la Société royale du Canada depuis 1994 ; il a obtenu la Bourse Killam et s'est vu décerner plusieurs prix d'excellence pour son apport à la connaissance de l'architecture et à la conservation du patrimoine bâti, dont le Prix Génard-Morisset (Prix du Québec, 1999) et le Prix Thomas-Baillairgé (Ordre des architectes du Québec, 2006).*

[noppen.luc@icloud.com](mailto:noppen.luc@icloud.com)

## État de la situation des paroisses de Charlevoix

Les 18 comités de fabrique de Charlevoix sont en processus de réorganisation. Quel est la teneur de cette réflexion régionale ainsi que l'état de situation de ces organismes responsables de plusieurs bâtiments à caractère religieux.

### Notice biographique

**Rémy Gagnon** est responsable du département des fabriques et coordonnateur du dossier du patrimoine religieux au Diocèse de Québec.

## Églises en mutation et prises en charge locales

La situation des églises du Québec se présente comme un immense paradoxe : ce patrimoine collectif d'une ampleur colossale est porté par des moyens d'une faiblesse grandissante. L'observation du phénomène des églises en mutation révèle cependant une situation plus complexe et plus nuancée. Alors qu'au cours des années 2000, la question concernait les autorités religieuses au premier chef, il apparaît clairement que les acteurs impliqués sont plus variés et les moyens de prise en charge plus diversifiés. Surtout, cet enjeu de taille semble aller bien au-delà des considérations patrimoniales pour prendre place au cœur des enjeux de développement sociocommunautaire, économique et culturel des régions du Québec. La situation des églises de Charlevoix permet d'anticiper certaines tendances qui se dessinent un peu partout : partenariats locaux, projets citoyens et concertation des milieux se multiplient et laissent entrevoir des initiatives porteuses.

### Notice biographique

**Denis Boucher** œuvre en patrimoine culturel depuis plus de 20 ans à titre d'expert, enseignant, communicateur et gestionnaire. Historien de formation, il a occupé différentes fonctions de gestion du patrimoine en milieu municipal, dont à la Ville de Québec et à la Ville de Rivière-du-Loup, où il a élaboré et mis en œuvre la première politique municipale du patrimoine au Québec. Il a enseigné la gestion du patrimoine à l'Université du Québec à Rimouski et maintenant à l'École de design de l'UQAM et à l'École d'architecture de l'Université de Montréal, à titre de professeur invité. Il a siégé à la Commission des biens culturels du Québec et au Conseil du patrimoine culturel du Québec entre novembre 2007 et mars 2016. Il occupe actuellement la fonction de conseiller en patrimoine au Conseil du patrimoine religieux du Québec.

## Quand l'église devient Cité d'art

La famille Savard a acheté en 2007 la première église fermée du territoire de Charlevoix. Sous l'inspiration de ces passionnés, l'église de Cap-à-l'Aigle est devenue la Cité d'art Charlevoix, c'est-à-dire une salle multifonctionnelle et le pied-à-terre de l'École de la Cité-Danse. Un « projet de fou », vous diront ses propriétaires, qui célébrera ses 10 ans et qui apporte encore aujourd'hui son lot de défis.

### Notice biographique

**Patrice Gagnon** est copropriétaire de la Cité d'art Charlevoix avec sa conjointe et sa belle-famille. Directeur général de la Télévision communautaire Vents et Marées, où il développe le projet Go-Xplore, M. Gagnon est chargé de projets pour la maison de création et de diffusion Mérino / Culture & Événements. Ce comédien de formation est un professionnel multidisciplinaire.

*Alexandra Savard est copropriétaire, avec sa famille et son conjoint, de l'ancienne église de Cap-à-l'Aigle devenue la Cité d'art Charlevoix. Professeure-fondatrice de l'École de la Cité-Danse, elle est diplômée en danse de l'Université du Québec à Montréal. Fondée en 2007, son école compte aujourd'hui 140 élèves et est reconnue pour la qualité de son enseignement.*

## Le cas de Très-Saint-Rédempteur

Après des années de discussion et de concertation, la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a réussi à développer un projet de conversion pour son église et à élaborer un modèle de financement réaliste et efficace afin d'offrir à la population locale et régionale un centre socioculturel.

### Notice biographique

**David Morin** est directeur général de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Une localité située à l'ouest de l'île de Montréal.

## Vers un nouvel usage à Sainte-Apolline-de-Patton

À partir de quelques projets de conversion, dont celui de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton située dans la MRC de Montmagny, découvrez comment conserver les églises en milieu rural. L'architecte Marie-Josée Deschênes démystifie le rôle de ce professionnel dans la conception des projets de transformation d'églises. Elle expliquera son approche et sa méthodologie ainsi que les principes d'intervention architecturale.

### Notice biographique

**Marie-Josée Deschênes**, après plusieurs années de pratiques dans le public et le privé, fonde sa propre firme en 2006. En 2013, la firme devient la société d'architecture Marie-Josée Deschênes architecte, inc., dont le siège social est basé à Saint-Henri, dans Bellechasse. Ciblant résolument et intentionnellement une pratique professionnelle dans le domaine de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti, elle se spécialise dans la réalisation d'expertises de l'état physique de bâtiments patrimoniaux (audits techniques ou carnets de santé), dans la réalisation de projets de restauration et de transformation de bâtiments existants ainsi que dans la réalisation d'étude de caractérisation de paysages patrimoniaux. Aujourd'hui, la société d'architecture Marie-Josée Deschênes, architecte, inc. est l'une des rares firmes d'architectes québécoises qui se distingue par son expertise et son approche intégrée de la restauration du patrimoine bâti où le patrimoine religieux domine.

**Karine Nadeau**, mairesse de Sainte-Apolline-de-Patton

**Suzanne Bernard**, administratrice de la fabrique Sainte-Apolline-de-Patton

# Atelier 1

## Les bases de l'engagement lors d'une prise en charge

Actuellement au Québec, une église sur six est en mutation, c'est-à-dire qu'elle est fermée, vendue ou transformée. En milieu rural, ce phénomène interpelle irrémédiablement les municipalités. Dans Charlevoix, Petite-Rivière-Saint-François et Clermont expérimentent les réflexions et les enjeux liés à l'avenir de leur église locale. Quels sont les bases de l'engagement municipal ? Comment se déroule un processus d'acquisition d'un lieu de culte en mutation ? Quels sont les pouvoirs municipaux d'encadrement des usages ?

À Petite-Rivière-Saint-François, la reprise de l'église locale par la municipalité a mené à l'élaboration d'un projet de relocalisation de la bibliothèque municipale. L'agent de développement Jérémie Provencher expliquera les démarches entreprises par la municipalité ainsi que les contraintes, les opportunités et les enjeux liés à ce projet.

À Clermont, la municipalité profite des discussions sur l'avenir de l'église et son changement de propriété pour élaborer un Plan particulier d'urbanisme (PPI) et réfléchir à sa vision pour ce secteur urbain. Le maire Jean-Pierre Gagnon expliquera notamment la réflexion sur l'usage de ce bâtiment versus les besoins de sa municipalité et la protection de son environnement urbain.

### Notice biographique

**Jean-Pierre Gagnon**, *maire de Clermont*

**Jérémie Provencher**, *agent de développement communautaire à la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François*

## Atelier 2

### Les transferts de propriété

Depuis quelques années, la préservation des églises passe par la volonté des municipalités d'acheter et de convertir ces bâtiments à des fins communautaires, sociales ou culturelles au bénéfice de leur population locale, avec ou sans partage du culte. Suite à l'étude et à l'analyse de différents contrats de vente, il appert que nombreux sont ceux qui comportent des dispositions pouvant être considérées ultra vires et passibles de nullité.

Conséquemment, avant de procéder au transfert de propriété, les municipalités doivent porter une attention particulière aux modalités de ces transactions, à l'espace réservé à la pratique du culte, aux caractéristiques communautaires et patrimoniales du bâtiment et, surtout, sous-jacente à l'ensemble de ce processus, à leur obligation de neutralité religieuse à laquelle elles sont assujetties depuis 2004.

Cette communication propose d'établir certains cadres juridiques concernant la négociation et la rédaction des différents documents légaux entourant l'acquisition d'une église par une municipalité.

#### Notice biographique

**Édith Prigent** est détentrice d'une licence en droit civil de l'Université d'Ottawa, doctorante en histoire de l'art, sous la direction de Luc Noppen et la codirection de Lucie K. Morisset, et chercheure à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal). Son champ de recherche porte sur la patrimonialisation des lieux de culte et plus particulièrement sur les objets religieux conservés in situ dans une approche privilégiant la valeur d'ensemble et le concept d'œuvre totale. Dans le cadre de ses recherches, elle est récipiendaire de la bourse Joseph-Armand Bombardier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Membre étudiante du Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CÉLAT), elle est également chargée de projets au Musée régional de Vaudreuil-Soulanges où elle s'occupe de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine religieux de la région.

*Depuis 2011, Édith Prigent participe activement au projet d'inventaire du patrimoine bâti et culturel de la région de Vaudreuil-Soulanges (Notre patrimoine au cœur de notre identité) issu d'une entente novatrice entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, ESG-UQAM. Elle est également la coordonnatrice de l'École d'été du patrimoine (2013-2015) réalisée en collaboration avec la CRÉ du Haut-Saint-Laurent, le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, ESG-UQAM. Depuis 2015, elle est aussi coordonnatrice du « Plan églises » de la Vallée Haut-Saint-Laurent, en partenariat avec cinq MRC de cette région et le diocèse de Valleyfield. Ce projet pilote se déroule sur deux ans (2015-2017) et concerne plus de 86 églises.*

## Atelier 3

### **Les structures de financement d'un projet patrimonial religieux**

Conversion d'églises au Québec : usage public et considérations économiques d'un projet de conversion par Lyne Bernier.

Notre communication s'inscrit au cœur des enjeux liés à la gestion menant à la conversion des églises jugées excédentaires au Québec. En effet, pour assurer le maintien de ce patrimoine dans le paysage culturel québécois, les églises et leurs sites doivent être propulsés par une valorisation économique dans le but de préserver et/ou de réactualiser leur signification symbolique dans leur contexte de production. L'analyse de nombreux cas de conversion nous permet d'affirmer que la société québécoise a acquis des savoir-faire et possède une bonne expertise en la matière, forte de centaines de réalisations qui portent toutes un enseignement et font pédagogie. Dans le cadre du forum sur le patrimoine religieux des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, notre communication présentera quelques outils économiques à l'aide d'exemples qui ont conduit à une réappropriation des églises désaffectées en insistant sur les pratiques qualifiées de réussites en terme de préservation patrimoniale et d'acceptabilité sociale, en adéquation avec la capacité financière des nouveaux propriétaires.

Les possibilités de financement d'un projet patrimonial religieux par Dianne Maltais Appuyée sur les 40 années d'expérience de la Caisse en accompagnement des entreprises collectives dans les projets de transfert de patrimoine religieux, notre présentation portera sur les ressources que ces projets peuvent mobiliser en dehors des subventions gouvernementales et des appuis des instances locales. Le but de la présentation est de permettre aux intervenants d'identifier les outils et partenaires potentiels pour le succès de la réalisation et la pérennité de ces projets.

## Notice biographique

**Lyne Bernier** est urbanologue, spécialisée en patrimoine urbain. Elle a complété, en février 2015, son doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Institut de géoarchitecture de l'Université de Bretagne occidentale sous la direction de Daniel Le Couédic. Sa thèse s'intitule « Les églises et les bâtiments à caractère religieux de Montréal : de la francisation à la patrimonialisation ».

Stagiaire postdoctorale à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, sous la direction de Luc Noppen, et au CÉLAT (Centre interuniversitaire de recherche sur les lettres, les arts et les traditions) son projet de recherche postdoctoral, « La gestion et la valorisation du patrimoine religieux : la réaffectation des églises à des fins publiques », vise à analyser les processus d'acquisition et de réaffectation des églises du Québec vers de nouvelles vocations à des fins d'usage public. Elle s'intéresse plus spécifiquement aux églises qui ont été acquises par les municipalités depuis le début du XXe siècle afin de documenter les pratiques qui ont mené à des réussites en terme de préservation patrimoniale et d'acceptabilité sociale.

Depuis 2010, elle a participé à de nombreux colloques et séminaires régionaux sur l'avenir des églises. Elle a aussi été membre du comité de réalisation du projet d'inventaire du patrimoine bâti et culturel de la région Vaudreuil-Soulanges Notre patrimoine au cœur de notre identité, issu d'une entente novatrice entre la MRC Vaudreuil-Soulanges, le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, ESG-UQAM. Elle a été l'assistante d'enseignement de Luc Noppen pour les cours « Patrimoine urbain de Montréal » (1er cycle), « Méthodes d'analyse du cadre bâti » (2e cycle), et collaboré à la création du cours « Gestion et valorisation du patrimoine urbain » (1er cycle). Elle a publié un article scientifique traitant de la conversion des églises de Montréal, paru en 2011 dans le Journal pour l'étude de l'architecture au Canada (JSÉAC). En 2012, elle a codirigé l'ouvrage « La patrimonialisation de l'urbain ». Elle a été récipiendaire d'une bourse de doctorat en recherche du FQRSC (Fonds québécois de recherches sur la société et la culture) et de diverses bourses d'excellences de 2e cycle (FARE-UQAM, programme Girardin-Vaillancourt du Mouvement Desjardins).

**Dianne Maltais** est conseillère principale en soutien au projet coopératif de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Elle œuvre dans le domaine de l'accompagnement et du financement des entreprises collectives de l'économie sociale depuis plus de 15 années. Elle a, auparavant, dirigé pendant huit années des organisations collectives d'interventions sociales et culturelles. Elle détient un diplôme de deuxième cycle en administration des affaires de l'Université Laval.



CHAIRE  
de recherche du Canada  
en patrimoine urbain  
ESG UQAM

Conseil du  
patrimoine  
religieux  
du Québec

Cité  
d'Art  
Thématis

ÉGLISE  
CATHOLIQUE  
de QUÉBEC

Desjardins  
Caisse d'économie solidaire

MUSEE REGIONAL DE  
VAUDREUIL-SOULANGES

Municipalité Régionale de Comté de  
VAUDREUIL-SOULANGES